

The translated version of the 2010 Competition rules is provided for guidance only and is not legally binding. The Owners cannot be held responsible for any mistranslations. The English version of the rules is binding and in the event of any dispute about the terms of the 2010 Competition rules and the translated version, the English version will prevail.

Bienvenue au concours Veolia Environnement "Wildlife Photographer of the Year" le concours des Photographes de la Faune et de la Flore sauvage 2010

Wildlife photographer of the Year (WPY) est à nouveau à la recherche des meilleures images de nature, des images non seulement techniquement parfaites mais également innovantes et surprenantes.

Créé par le Muséum d'Histoire Naturel de Londres et par le magazine BBC Wildlife, "Wildlife photographer of the Year" est le plus prestigieux concours dans son genre.

Prix

Le titre du Meilleur Photographe de Faune et Flore de l'Année 2010 sera attribué à celle ou celui dont la photographie ou le portfolio sera jugé comme étant la ou le plus remarquable et la ou le plus inoubliable de tous les clichés ou portfolio proposés. Le photographe vainqueur recevra un chèque d'un montant de £10,000 (Livres Sterling), qui lui sera remis lors d'une cérémonie de récompense qui aura lieu au Muséum d'Histoire Naturelle de Londres en octobre 2010. Chaque gagnant d'une catégorie recevra £500 et £250 pour le second.

Les gagnants des prix spéciaux recevront £1000.

Les images gagnantes et nominées seront présentées au muséum d'Histoire Naturelle de Londres, puis lors d'une exposition itinérantes en Grande-Bretagne et dans de nombreux pays étrangers. Les photographies seront également publiées dans un ouvrage relié sous forme de portfolio.

Comment participer :

- Visitez www.nhm.ac.uk/wildphoto pour vous inscrire en ligne.
- Les images doivent représenter des animaux, plantes ou paysages sauvages, prises avec un appareil numérique ou scannées à partir d'une diapositive.
- Les fichiers RAW ou les diapositives originales seront demandés si l'image atteint la finale.
- Frais d'inscription £20 (Livre Sterling)
- Date de clôture vendredi 5 mars 2010

Catégories

"Wildlife Photographer of the Year" est à la recherche des meilleures images de nature, des images non seulement techniquement parfaites mais également innovantes et surprenantes.

Vous pouvez présenter des images de faune, flore et paysages sauvages. Les juges seront à la recherche d'images mémorables, frappantes, esthétiquement remarquables et originales.

Toutes entrées doivent être des images sous fichiers numériques (images numériques ou scans). Les images RAW ou les diapositives seront demandées au demandées à l'étape finale..

1. Animaux dans leur environnement

Les images de cette catégorie doivent montrer la symbiose entre l'animal et son environnement. N'oubliez pas que dans cette catégorie l'environnement est aussi important que l'animal lui-même et qu'il permet de raconter une histoire sur votre sujet.

2. Comportement : Oiseaux

3. Comportement : Mammifères

4. Comportement : Autres animaux

Les clichés doivent capturer un comportement mémorable, inhabituel et frappant. Les juges chercheront des images esthétiques, originales et dramatiques.

5. Le monde sous-marin

Les images doivent être prises sous l'eau et illustrer la vie marine ou la vie en eau douce. La combinaison "esthétisme et originalité" doit être aussi présente que pour les images prises sur terre.

6. Portraits

Les portraits devront saisir et se concentrer sur le caractère ou l'esprit du sujet. Les images doivent être imaginatives et démontrer un sens d'intimité et de proximité.

7. Hommage aux plantes

Les images doivent saisir la beauté, la diversité et l'importance de la vie des plantes. Les juges rechercheront l'aspect artistique plutôt que la simple image scientifique.

8. La vie sauvage dans la ville et dans les jardins

Recherchez les signes de nature près de chez vous, photographiez les animaux ou plantes dans un milieu urbain avec une vision inhabituelle, poignante, une composition belle et frappante. Les juges seront à la recherche de sujets communs traités d'une façon originale.

9. La nature en Noir et Blanc

Les juges rechercheront l'habile utilisation du Noir et Blanc pour intensifier la beauté d'une image graphique et d'une composition parfaite. Le ton sépia est autorisé. Le sujet peut être un paysage, un animal, une plante ou tout autre organisme vivant et sauvage.

Pour plus d'informations et renseignements, contactez nous au :

Email : wildphoto@nhm.ac.uk
Website : www.nhm.ac.uk/wildphoto

Wildlife Photographer of the Year
The Natural History Museum,
Cromwell Road
London SW7 5BD, UK

10. Visions créatives de la Nature

Les photographies doivent révéler une vision nouvelle, unique ou abstraite d'un sujet ou d'une scène, favorisant l'imagination et la créativité. Le réalisme n'est pas à favoriser dans cette catégorie - les juges rechercheront une vision artistique et une vraie originalité. Laissez votre imagination s'envoler.

11. Lieux sauvages

Les images doivent montrer un paysage totalement sauvage et apte à frapper l'imagination. Mais il ne faut pas s'arrêter simplement à un joli décor - les juges seront à la recherche de belles lumières, un sentiment profond d'isolement et d'émerveillement

Prix spéciaux

NOUVEAU : Prix Photojournalisme de l'environnement de l'année!

Ce prix doit présenter une série de six images qui racontent une histoire mémorable. Tous les sujets traités dans les autres catégories du concours sont éligibles. Cela peut concerner un comportement animal ou un sujet environnemental (positif ou négatif). L'histoire doit pouvoir se passer de mots et le prix sera décerné autant pour la qualité des images que pour la force de l'histoire elle-même.

Le prix Eric Hosking

Ce prix encourage et récompense le talent des jeunes photographes âgés de 18-26 ans. Vous devez soumettre un portfolio de 10 images qui représente votre meilleur travail.

Le prix Gerald Durrell pour la vie sauvage en danger

Ce prix très important promeut la vigilance que l'on doit apporter aux espèces menacées grâce à la photographie. Les images doivent être mémorables et saisir le caractère et l'esprit de leur sujet.

Les espèces photographiées doivent être classées dans la liste rouge des espèces menacées IUCN, critiqueusement en danger, en danger, vulnérable ou sensible au niveau international ou national (si national, veuillez fournir les renseignements nécessaires).

Vous pouvez visiter le site www.iucnredlist.org

Le prix Une Planète

Ce prix cherche à mettre en avant l'interaction entre les hommes et le monde naturel. Les clichés doivent mettre en évidence la puissance et la capacité de résistance de notre planète, et son impact sur nous. Ils peuvent également montrer notre lien avec le monde naturel, notre dépendance envers celui-ci ou les effets que nous avons sur lui. Les clichés peuvent être graphiques ou symboliques, ce qui compte c'est qu'ils incitent à la réflexion, qu'ils soient mémorables et nous encouragent à respecter notre planète.

Jeune Photographe de Faune et de Flore "Veolia Environnement" de l'année 2010

Appel à tous les jeunes talents

Ne soyez pas impressionné par le haut niveau de notre concours - depuis plusieurs années, les jeunes photographes rivalisent de talent avec les adultes - à tel point qu'il est bien difficile de regarder une image gagnante et affirmer l'âge de l'auteur. Avec de l'entraînement et de l'acharnement vous pouvez vous aussi gagner. Voici quelques conseils pour les débutants.

- Gardez une image simple afin d'en accentuer son impact.
- N'hésitez pas à vous baissez, vous fondez avec la nature obtenir une intimité avec votre sujet.
- Restez bien stable - un trépied vous aidera à avoir une image très nette.
- Attendez les meilleures lumières.-
- Travaillez sur un projet précis - choisissez un sujet intéressant et prenez autant de photos que possible.

PRIX

Le titre de meilleur jeune photographe de Faune et Flore "Veolia Environnement" de l'année 2010 sera remis au meilleur photographe des trois catégories suivantes. Il recevra la somme de £500 et une journée entière sur le terrain avec un photographe animalier de renom. Les gagnants de chaque catégorie recevront £250 et les nominés recevront £100.

Les images gagnantes et nominées seront présentées au muséum d'Histoire Naturelle de Londres, puis lors d'une exposition itinérante en Grande-Bretagne et dans de nombreux pays étrangers. Les photographies seront également publiées dans un ouvrage relié sous forme de portfolio.

Catégories

Le concours du Jeune Photographe de Faune et de Flore Veolia Environnement de l'année comprend trois catégories d'âge. Vous pouvez présenter des images d'animaux sauvages, de flore ou de paysage.

- 10 ans et moins
- 11-14 ans
- 15-17 ans

Comment participer?

- Vous devez avoir 17 ans ou moins, l'inscription est gratuite
- Vous pouvez consulter le site www.nhm.ac.uk/wildphoto pour vous inscrire et vérifier le règlement
- Les images doivent être numériques (scannées d'une diapositive ou fichier d'un boîtier numérique)
- Les clichés originaux, diapositive ou fichier RAW, peuvent être demandés et seront exigés pour les images qui ont atteint la finale.
- Jusqu'à DIX images peuvent être présentées.
- Date de clôture pour les inscriptions : Vendredi 05 mars 2010

Pour plus d'informations et renseignements, contactez nous au :

Email : wildphoto@nhm.ac.uk
Website : www.nhm.ac.uk/wildphoto

Wildlife Photographer of the Year
The Natural History Museum,
Cromwell Road
London SW7 5BD, UK

Règlements 2010

Remarque : Seule la version anglaise du règlement du concours fera référence en cas de litige.

Il est de la responsabilité de chaque participant de s'assurer d'avoir pris connaissance du règlement et de se conformer aux exigences de celui-ci avant tout paiement et envoi d'images.

Aucun remboursement ou obligation ne sera tenue si désaccord avec le règlement.

Toute erreur d'inscription ne s'accordant pas au règlement du concours sera rejetée par les juges.

1 **Les organisateurs** du concours sont BBC Worldwide Limited et The Natural History Museum Trading Company Limited (Les propriétaires). Le concours annuel est ouvert à tous, excepté les personnes ayant un rôle dans son organisation et les employés de la BBC, la BBC Worldwide Limited ou du Muséum d'Histoire Naturelle ainsi que nos partenaires.

1 **Les participants** de la catégorie adulte doivent être âgés de 18 ans ou plus à la date de clôture d'inscription.

2 **Comment participer?** vous devez vous enregistrer et télécharger vos images en ligne à l'adresse www.nhm.ac.uk/wildphoto.

3 **Les clichés** proposés doivent être des photographies numériques ou le scan de diapositives couleur et scan de tirages papier, Les diapositives et tirages papier ne sont PAS autorisés. Les images doivent avoir été prises dans les cinq années précédant la date de clôture. Jusqu'à trois images peuvent être présentées dans chaque catégorie avec un total de 20 images différentes. Aucune image ne peut être présentée dans plusieurs catégories (à part les catégories Eric Hosking et photojournalisme). Les images en Noir et Blanc ne sont autorisées que dans les catégories Noir et Blanc, Vision créative et Photojournalisme. Les clichés en séries ne sont pas autorisés, veuillez ne proposer qu'un cliché par série (sauf pour la catégorie Photojournalisme).

Une haute qualité des images scannées est demandée (nous vous conseillons d'utiliser un scanner rotatif ou un scanner de bureau haute définition pour obtenir une qualité de scan suffisante), les scans de mauvaise qualité ne seront pas acceptés.

4 **Directives en matière de photos numériques** Format : Les images doivent être fournies dans leur résolution d'origine, sans interpolation. Enregistrez les images en format JPEG (qualité maximale – par exemple, qualité 12 avec Photoshop).

Taille du fichier: les clichés doivent avoir été pris avec un appareil à résolution suffisante (au moins dix (10) millions de pixels programmé sur sa plus haute qualité). Les images proposées doivent être de 1400 pixels pour le côté le plus long.

Calibration et couleur: les photographies ne doivent être colorées et corrigées avant envoi qu'avec un écran correctement étalonné et avec Adobe RGB 98 colour space. Aucune exception ne sera faite en cas d'image mal corrigée/de couleur mal appliquée, en particulier, assurez-vous que les clichés ne sont pas trop saturés et qu'ils représentent fidèlement le sujet.

Retouches: la retouche numérique n'est acceptable que si elle se limite à un travail de nettoyage ou un travail sur les niveaux, courbes, couleur, saturation et contraste. L'amélioration de la netteté et le recadrage sont autorisés mais avec modération (de nombreux clichés sont rendus inacceptables par leurs utilisations excessives). Le montage panoramique est permis uniquement dans la catégorie Lieux sauvages.

La représentation fidèle de ce que vous avez photographié lors de la prise de vue doit être préservée.

La composition et les impressions multiples ne sont pas autorisées. Double exposition, photographie qui consiste à associer une ou plusieurs images et les images qui ont été manipulées seront exclues du concours. Ajouter ou retirer numériquement un animal ou partie d'un animal, une plante, gêne visuelle, humain etc. est strictement interdit.

5 **Étiquetage:** Le fichier doit comporter tous les détails de la prise de vue dans les champs IPTC (Fichier>Fichier Info dans Photoshop) : espèce, lieu de prise de vue exacte, quand et comment la photo a été prise. Les détails techniques sont également à mentionner (appareil, objectif, exposition ... et tout autre équipement utilisé).

6 **Noir et blanc:** Seule les catégories Noir et Blanc, vision créative de la nature et Photojournalisme acceptent les images noir et blanc. Les photographies numériques ou scans de diapos ou négatif numérique sont autorisés (pas de tirages, diapos ou négatifs). Le maquillage et la surexposition sélective des images numériques sont autorisés. Veuillez vous reporter à la règle No 4 concernant toutes les autres règles concernant l'envoi de fichiers numériques.

7 **Prix Eric Hosking** Vous devez fournir 10 clichés à partir desquels le jury choisira au minimum 5 des meilleures images qui constituera le portfolio gagnant. Les photographies devront être présentées selon la règle 4.

Pour plus d'informations et renseignements, contactez nous au :

Email : wildphoto@nhm.ac.uk
 Website : www.nhm.ac.uk/wildphoto

Wildlife Photographer of the Year
 The Natural History Museum,
 Cromwell Road
 London SW7 5BD, UK

8 **Sujets et Ethique** Les photographies d'animaux domestiques (chats, chiens, animaux de ferme etc.) et celles de plantes cultivées (espèces ou hybrides dans le cadre de culture) ne font pas partie de la faune et de la flore sauvage, elles ne peuvent donc pas être présentées au concours. Les appâts vivants sont interdits. Les images d'animaux captifs doivent être signalées. Le jury privilégiera les clichés d'animaux libres pris dans des lieux sauvages. Les images d'animaux apprivoisés ou sous contrôle de dresseur, ou toute autre forme de photographies exploitant l'animal pour un profit quelconque ne peuvent participer au concours (à l'exception de la catégorie Une Planète). WPY attire votre attention sur l'importance du respect de l'animal ou du milieu photographié. Si les organisateurs ou le jury suspectent le photographe de n'avoir pas suivi les règles éthiques de la photographie animalière (cruauté, sérieux dérangement, stress, destruction etc.) le participant sera disqualifié et banni du concours WPY pour les années suivantes.

9 **Déclaration sur l'honneur** Lors de téléchargement des images en ligne, tout participant devra déclarer sur l'honneur que les photographies correspondent à l'éthique du concours Wildlife Photographer of the Year et que les informations données sont précises et vraies.

Si une image atteint la sélection finale, vous devez fournir les éléments suivants :

- Fichier RAW (ex: *.NEF, *.CR2, *.CRW), ou l'original jpeg comme le boîtier numérique l'a enregistré. Les fichiers DNG sont permis le format DNG provient d'une image RAW de l'appareil.
- Le fichier haute résolution (TIFF), pour la publication et tirage en exposition. Le fichier doit faire 50 MB au minimum.
- Nous vous contacterons par mail au courant du mois de mai si vous faites partis des sélectionnés de la part de wildphoto@nhm.ac.uk or nhm@nhm.pmailuk.com ; Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des emails non réceptionnés, éliminés par les préférences de sécurité ou restreint par vos fournisseur d'accès.

Si votre image est récompensée, vous devrez nous envoyer 3 (Trois) Tirages A4 qualifiés.

10 **Le jury** sera nommé par les organisateurs dans le but de sélectionner les lauréats. Toutes les décisions des organisateurs relatives au concours sont irrévocables, et aucune discussion ne sera engagée par rapport au jugement et à l'organisation du concours. Si la qualité des photographies participantes ne satisfait pas aux standards souhaités, les organisateurs se réservent le droit de ne pas attribuer de prix.

11 **Annonce des résultats** Les lauréats et nominés seront informés au 30 juin 2010. Les résultats seront annoncés lors d'une cérémonie au Musée d'Histoire Naturelle de Londres en Octobre. Les images gagnantes seront visibles sur le site du concours et publiées dans un supplément Portfolios du magazine BBC Wildlife.

12 **Droit de reproduction et copyright** Vous devez être l'auteur et le propriétaire unique des droits de l'ensemble des photographies présentées. Le fait d'envoyer vos clichés afin qu'ils participent au concours procure une licence non exclusive au Muséum d'Histoire Naturelle à reproduire les photographies pour tout usage en rapport avec le concours, y compris pour usages suivants :

- jugement au concours
- participation à l'exposition présentant les photographies gagnantes se tenant au Muséum d'Histoire Naturelle, puis voyageant ensuite à travers le Royaume-Uni et dans le reste du monde
- publication dans l'ouvrage Portfolio 20, magazines et autre support lié au concours.
- utilisation dans le cadre de la promotion du concours et de l'exposition organisée par BBC Wildlife Magazine
- utilisation (si l'image est sélectionnée parmi les images promotionnelles) dans les objets promotionnels et les actions marketing du Muséum d'Histoire Naturelle (y compris les dossiers de presse) pour l'exposition sur place ou l'exposition itinérante
- utilisation dans des éléments interactifs de l'exposition (déjà prévus ou en cours de création)

L'opportunité pour les photographes nominés de bénéficier de retombées commerciales est tout à fait possible.

L'utilisation commerciale des images gagnantes dans le cadre de produits dérivés ne se fera jamais sans l'accord préalable de leurs auteurs et un droit à l'image sera perçu. La possibilité d'utiliser une image gagnante pour toute autre forme de publicité sur l'exposition itinérante ne se fera pas sans l'accord de son auteur et un droit à l'image sera perçu.

Généralement les images sont utilisées pour une période de 18 mois à partir de l'annonce du vainqueur.

Pour plus d'informations et renseignements, contactez nous au :

Email : wildphoto@nhm.ac.uk
 Website : www.nhm.ac.uk/wildphoto

Wildlife Photographer of the Year
 The Natural History Museum,
 Cromwell Road
 London SW7 5BD, UK

Le Muséum d'Histoire Naturelle et le magazine BBC Wildlife se réservent le droit de reproduction et d'exposition, sous toutes ses formes, des images nominées mais restant dans le cadre de la promotion et la publicité du concours, de l'exposition et de l'exposition itinérante. Généralement, les médias seront autorisés à publier jusqu'à 5 images gratuitement. Les médias pourront utiliser plus d'images si un accord de paiement avec les auteurs est établi.

Toute image utilisée dans quelque média que ce soit sera créditée du copyright de l'auteur et nous insistons pour que la presse en face autant. En cas d'omission du crédit photo, l'auteur sera en droit de réclamer un droit d'auteur.

- 13 **Responsabilité** Toutes les images envoyées le sont au seul risque du photographe. Les organisateurs ne peuvent pas être tenus responsables de la perte, vol ou dommage subis sur les photographies enregistrées pour le concours. Toutes les images entrées dans le cadre du concours et non gagnantes seront détruites après l'annonce du gagnant en Octobre.
- 14 **Législation:** Lorsque cela est rendu nécessaire (par exemple en ce qui concerne les espèces protégées), les photographies doivent être accompagnées des autorisations correspondantes envoyées par Email. Les participants doivent savoir que, sans une autorisation spéciale, il est illégal de photographier certains oiseaux au nid par exemple.
- 15 **Autres concours:** Une photographie ayant déjà gagné un prix dans un concours important (Gagnante, seconde ou nominée) auquel participent plus de 500 photographies n'est pas autorisée à participer à ce concours.
- 16 **Inscription et paiement** Une carte de débit ou crédit est nécessaire lorsque vous vous inscrivez en ligne.
- 17 **Date de clôture** Le Vendredi 17 mars 2010 (00.00 GMT)

Règles pour les Jeunes Photographes WPY

Les règles 1,2,4,5,8,5 and 17 du concours sont applicables, ainsi que les règles suivantes :

- 1 Cette section du concours est ouverte à toute personne âgée de 17 ans ou moins à la date de clôture d'inscription.

La participation au concours jeune est gratuite.
- 2 Les clichés proposés doivent être des clichés numériques, ou scannés haute qualité de diapositive (35 mm et plus) pris dans les cinq dernières années. Les images couleurs et Noir et Blanc sont autorisées. Les diapositives et tirages ne sont pas autorisés.
- 3 Les fichiers RAW, les fichiers originaux JPEGs ou les diapositives originales pourront être demandés si une image atteint le stade finale du concours. Référez vous à la règle 4 du règlement adulte pour l'inscription des images numériques.
- 4 Vous pouvez présenter jusqu'à 10 images dans votre catégorie d'âge, par inscription en ligne ou par envoi postal.

Pour plus d'informations et renseignements, contactez nous au :

Email : wildphoto@nhm.ac.uk
Wesite : www.nhm.ac.uk/wildphoto

Wildlife Photographer of the Year
The Natural History Museum,
Cromwell Road
London SW7 5BD, UK